

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto  
5700, rue Yonge, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto, ON M2M 4K5  
Téléphone : 866 311-8002

## Rapport public original

**Date de publication du rapport :** 7 mai 2024

**Numéro d'inspection :** 2024-1169-0002

**Type d'inspection :**

Plainte  
Incident critique

**Titulaire de permis :** Revera Long Term Care Inc.

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Westside, Etobicoke

**Inspecteur principal**  
Nrupal Patel (000755)

**Signature numérique de l'inspecteur**

**Nrupal Patel** signé numériquement par Nrupal

Patel

Date : 2024.05.09 16:25:22-04'00'

**Autre inspecteur**  
Henry Chong (740836)

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 25-26 et 29-30 avril et 1<sup>er</sup>-2 mai 2024.

Les registres suivants ont été inspectés lors de cette inspection relative à un incident critique :

- registre : n° 00104391/IC : n° 2663-000045-23, registre n° 00105537/IC n° 2663-000001-24, registre n° 00105843/IC n° 2663-000003-24, registre n° 00110710/IC n° 2663-000020-24, registre n° 00113321/IC n° 2663-000027-24 – ayant trait à la prévention et à la gestion des chutes.
- registre n° 00106532/IC n° 2663-000005-24 – cause inconnue de blessure
- registre n° 0013662/IC n° 2663-000028-24 – ayant trait à la gestion des médicaments.

Les registres suivants ont été inspectés lors de cette inspection relative à une plainte :

- registre : n° 00113731 - ayant trait à une chute et aux soins à une personne résidente.

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto  
5700, rue Yonge, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto, ON M2M 4K5  
Téléphone : 866 311-8002

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

- Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
- Gestion des médicaments
- Alimentation, nutrition et hydratation
- Prévention et contrôle des infections
- Prévention et gestion des chutes

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspecteur ou les inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, selon le cas. Aucun non-respect n'a été constaté.